

# PLAN DE PRESENTATION DU PROJET EDPPDL-1

## 1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République par le biais du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) se propose de mettre en œuvre le projet de « renforcement des capacités des élus locaux dans l'approfondissement de la démocratie locale ». Il s'agit plus particulièrement d'apporter un appui au développement des capacités des élus locaux dans l'élaboration des plans de développement local des collectivités locales.

En effet, le renforcement des capacités des collectivités locales dans l'élaboration des plans de développement local figure parmi les axes stratégiques d'intervention du programme pays que le PNUD a signé avec le Gouvernement de la République pour la période 2004-2007 mais, l'achèvement de ce programme a été reporté à la fin 2008.

Les activités du projet « renforcement des capacités des élus locaux dans l'approfondissement de la démocratie locale » avec, comme pour objectif général « élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les plans de développement local », sont organisées en cinq (5) composantes:

- ✓ Composante 1 : le plaidoyer et la concertation des acteurs clés de développement;
- ✓ Composante 2 : la mise en place du cadre institutionnel;
- ✓ Composante 3 : l'élaboration et l'adoption du plan de travail et du budget;
- ✓ Composante 4 : la réalisation du diagnostic participatif ;
- ✓ Composante 5 : la formulation du plan de développement local.

Dans le cadre de l'élaboration des plans de développement local, il a été décidé de confier au Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), la réalisation du diagnostic participatif appelé Enquête Diagnostic Participatif en vue de l'élaboration du Plan de

Développement Local (EDPPDL-1). Il faut déterminer pour la situation de base, des indicateurs de référence dans deux (2) départements pilotes: les Plateaux et le Pool.

Au terme de l'étude, on devra disposer :

- des résultats attendus des consultations participatives dans ces deux départements;
- du bilan-diagnostic des infrastructures dans ces deux départements;
- des éléments nécessaires à l'élaboration des plans de développement local dans ces deux départements.

## 2- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Les objectifs de l'enquête préconisée sont de :

- ✓ produire des indicateurs et de disposer des données quantitatives pour aider les décideurs de chacun des départements l'élaboration des plans de développement local ;
- ✓ recueillir les avis des populations desdits Départements sur les problèmes entravant leur développement.

De ce point de vue, l'enquête permettra de disposer, des indicateurs d'impact et de performance.

## 3- METHODOLOGIE

### 3.1 Prescription de l'enquête.

Au regard des objectifs et des résultats attendus, il s'agit d'organiser une enquête légère c'est-à-dire ayant peu de variables et pouvant être réalisée rapidement.

L'enquête sera exécutée dans les départements des Plateaux et du Pool.

Le CNSEE a la responsabilité de définir une méthodologie aussi rapide qu'efficace pour la réalisation de cette enquête

### 3.2 Schéma des questionnaires.

Trois types de questionnaires sont envisageables comme outils de collecte des données de cette enquête :

- a) le premier type relatif aux **ménages**, permet d'enregistrer certaines caractéristiques essentielles des membres de chaque ménage.

- b) le deuxième type est conçu spécifiquement pour les **infrastructures** afin d'y enregistrer les caractéristiques de chaque structure et les activités y relatives.
- c) Le troisième type est un support de collecte qualitative destiné à la société civile, aux femmes, aux jeunes et aux vieux.

### **3.3 Champ géographique de l'enquête.**

L'enquête diagnostic participatif en vue de l'élaboration du plan de développement local sera exécutée dans les départements « pilotes » des Plateaux et du Pool. Ces deux départements constituent chacun un domaine d'étude. L'enquête sera réalisée auprès des ménages échantillons, auprès des infrastructures (écoles, centres de santé et routes) ainsi qu'auprès des couches de populations ciblées (ONG, femmes, jeunes, vieux). Chaque domaine d'étude est divisé en strates. Une strate correspond géographiquement à un groupe de district.

### **3.4 Eléments du plan de sondage pour l'enquête auprès des ménages**

Dans le double objectif de réduire les coûts de cette opération et de raccourcir les délais de publication des résultats, il sera procédé à une enquête par sondage.

#### **3.4.1 Plan d'échantillonnage.**

L'enquête couvrira deux départements (Plateaux et Pool) et sera réalisée selon un plan de sondage aléatoire stratifié, à trois degrés.

Au premier degré, il sera tiré des districts, qui constituent les unités primaires. En effet, des districts ont été regroupés selon les us et coutumes. La constitution des groupes forme des grappes. Une grappe est un ensemble de districts. Au second degré, on procédera au tirage des Zones de Dénombrement

##### **a) Base de sondage**

La base de sondage de l'enquête EDPPDL-1 de 2009 est le produit de la cartographie censitaire du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Congo de 2007. A partir de cette base, on a extrait une sous-base de sondage des deux départements. Au total, cette sous-base compte 545 ZD qui renferment **97.292** ménages dont 39.119 dans les Plateaux répartis dans 234 ZD et 58.1175 dans le Pool répartis dans 311 ZD.

Précisons qu'une ZD est une portion d'un district, d'un arrondissement ou d'un quartier, avec des limites précises et identifiables, confiée à un agent recenseur pour le dénombrement de la population.

##### **b) Taille de l'échantillon**

Cette enquête s'apparente aux séries d'enquêtes QUIIB réalisées dans certains pays africains. Il a été démontré qu'avec une taille de 300 ménages les coefficients de variation se situent généralement à moins de 10%. Ce qui revient à dire qu'il est possible avec un échantillon de l'ordre de 300 ménages, d'obtenir des résultats significatifs au niveau d'un domaine d'étude. Le nombre de ZD à tirer par district échantillon est proportionnel à sa taille en ménages.

La taille de l'échantillon de l'enquête retenue est de 300 ménages par département soit 600 pour l'ensemble des deux domaines d'étude. La répartition de l'échantillon se présente comme suit :

Tableau 1 : Constitution de l'échantillon

Domaine d'étude	Strate	Nombre de ZD	Nombre de ménages dans le district	District tiré	Nombre de ZD à tirer dans le District
Plateaux	Djambala	19	9077	Djambala	5
	Lékana	23	3343		
	Mbon	4	513		
	Ngo	27	3777		
	<b>Total Strate 1</b>	<b>73</b>	<b>16710</b>		
	Makotimpoko	22	3085	Makotimpoko	6
	Mpouya	10	1840		
	<b>Total Strate 2</b>	<b>32</b>	<b>4925</b>		
	Allémbé	7	932	Abala	4
	Abala	16	2288		
	<b>Total Strate 3</b>	<b>23</b>	<b>3220</b>		
	Ollombo	23	4460	Gamboma	15
	Gamboma	63	7862		

	Ongogni	20	1940		
	<b>Total Strate 4</b>	<b>106</b>	<b>14262</b>		
<b>Total Plateaux</b>		<b>234</b>	<b>39117</b>		<b>30</b>
<b>Pool</b>	Boko	22	3463	Boko	4
	Loumo	9	1128		
	Louingui	14	2647		
	<b>Total Strate 5</b>	<b>45</b>	<b>7238</b>		
	Kinkala	38	8552	Mindouli	13
	Mindouli	62	12557		
	Mbandza-Ndounga	15	2862		
	Goma Tsé-Tsé	21	4190		
	<b>Total Strate 6</b>	<b>136</b>	<b>28161</b>		
	Ngabé	36	6952	Ignié	9
	Ignié (Ex PK Rouge)	45	8440		
	<b>Total Strate 7</b>	<b>81</b>	<b>15392</b>		
	Mayama	9	1509	Kindamba	4

	Kimba	8	947		
	Kindamba	20	3765		
	Vindza	12	1163		
	<b>Strate 8</b>	<b>49</b>	<b>7384</b>		
<b>Total Pool</b>		<b>311</b>	<b>58175</b>		<b>30</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>545</b>	<b>97292</b>		<b>60</b>

### **3.4.2 Stratification du champ de l'enquête**

L'échantillon de l'EDPPDL-1 pour l'enquête auprès des ménages, est un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à 3 degrés. Dans chaque Département, les Districts ont été regroupés selon les affinités sociologiques pour former des strates. A cet effet, huit (8) strates ont été constituées pour l'ensemble des deux Départements dont 4 dans les Plateaux et 4 dans le Pool (Cf. Tableau 1).

### **3.4.3 Tirage de l'échantillon**

L'unité primaire de sondage est le District. Au premier degré, 8 Districts ont été tirées indépendamment dans chaque strate avec une probabilité proportionnelle à la taille en nombre de ménages dans le District.

Au deuxième degré, 60 Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées pour l'ensemble des deux Département (30 ZD pour le Pool et 30 ZD pour les Plateaux). Pour chaque Département et pour les Districts retenus, les 30 ZD ont été réparties de manière proportionnelle par rapport au poids du District en ZD. Le choix des ZD s'est fait de manière indépendant dans chaque District échantillon et à probabilité égale. Un dénombrement des ménages dans chaque ZD échantillon permettra d'obtenir une liste de ménages qui servira à sélectionner les ménages au troisième degré.

Au troisième degré, dans chacune des ZD sélectionnées au deuxième degré, un nombre fixe de ménages sera tiré de manière systématique, à probabilité égale, à partir des listes nouvellement établies au moment du dénombrement. En l'absence d'informations nécessaires et suffisantes pour déterminer de façon optimale la taille de l'échantillon dans chaque ZD, le nombre de ménages à tirer est fixé à 10. Au total, 600 ménages seront sélectionnés comme échantillon final pour les deux départements.

### **3.5 Enquête sur les infrastructures**

Pour l'enquête auprès des Infrastructures, il s'agira d'un dénombrement exhaustif de ces structures auprès des Directions Départementales. Cette tâche devrait revenir exclusivement aux superviseurs.

### **3.6 Consultations participatives**

Les consultations participatives seront menées sur la base des ateliers à organiser au niveau de chaque chef lieu de district. Ces ateliers seront publics (ouverts à toutes les couches de populations ciblées et à la société civile) et présidés par un membre de l'équipe de recherche et doté d'une probité morale.

Ainsi pourra s'instaurer un véritable échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions de la situation du développement local, ses interprétations ou ses expériences, tandis que par ses questions ouvertes et ses réactions, le chercheur facilite cette conversation et évite qu'elle s'éloigne des objectifs de la recherche.

Ces ateliers des consultations participatives ont pour objectifs :

- ✓ d'identifier les problèmes prioritaires pour le développement des localités et le bien être des populations ;
- ✓ de recueillir les avis des participants sur :
  - les contraintes et potentialités des différents départements en matière de ressources naturelles et d'activités économiques
  - les atouts et les lacunes en matière d'équipements et services socioéconomiques ;
- ✓ d'apprécier les causes de la pauvreté, de l'exclusion des jeunes, des femmes, et les problèmes rencontrés par les opérateurs économiques : les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les femmes, les jeunes etc .
- ✓ d'identifier les principaux canaux de communication et d'informations au sein du département ;
- ✓ de recueillir les suggestions des participants sur :
  - ce qu'ils souhaitent et peuvent faire pour améliorer leurs conditions de vie ;
  - les besoins d'appui qu'ils souhaitent recevoir (technique, financier, formation et autres) ;
  - les projets en cours de montage par des associations et des groupements divers.

#### **4- CALENDRIER**

<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>
<b>I. PREPARATION DES OUTILS DE TRAVAIL</b>		
1.1 Elaboration des documents techniques : PRO-DOC ; Questionnaires ; Manuel de l'Enquêteur ; Manuel du Superviseur	01 oct.-03 nov.	Documents techniques rédigés et disponibles
1.2 Développement des programmes informatiques de saisie et de tabulation des données	20-24 octobre	Programmes informatiques de saisie et de tabulation des données développés et disponibles
1.3 Actualisation des cartes/plans géographiques des ZD du champ de l'enquête	20-24 octobre	Cartes/plans géographiques des ZD actualisés et tirés
<b>II. SENSIBILISATION (PNUD ; DG/Collectivités locales)</b>	12-17 octobre	Autorités locales sensibilisées
<b>III. IMPRESSION DES DOCUMENTS TECHNIQUES</b>	12-14 novembre	Documents techniques imprimés et disponibles en quantité suffisante
<b>IV. DESCENTE DANS LES DISTRICTS</b>		
4.1 Formation des Superviseurs	20-21 novembre	Superviseurs formés
4.2 Déploiement des Superviseurs	23-24 novembre	Superviseurs déployés sur tout le champ de l'enquête
4.3 Recrutement et formation des Enquêteurs locaux	26-27 novembre	Enquêteurs locaux recrutés et formés
4.4 Déploiement des Enquêteurs locaux	28 novembre	Enquêteurs locaux déployés sur tout le champ d'étude
4.5 Numérotation des bâtiments et des ménages	29 novembre	Bâtiments et ménages numérotés
4.6 Collecte des données	30 nov.10 déc.	Collecte des données réalisée
4.7 Retour des Superviseurs à Brazzaville	12-13 décembre	Superviseurs rentrés à Brazzaville et données collectées archivées

ACTIVITES	PERIODE	RESULTATS ATTENDUS
<b>V. EXPLOTATION DES DONNEES</b>		
5.1 Recrutement des codificateurs et des operateurs de saisie	15-16 décembre	Codifieurs et opérateurs de saisie recrutés
5.2 Formation des codificateurs et des operateurs de saisie	18-19 décembre	Codifieurs et opérateurs de saisie formés
5.3 Codification des données	20-26 décembre	Données collectées sur le terrain codifiées
5.4 Saisie des données	21-31 décembre	Données codifiées saisie
5.5 Apurement des fichiers des données	03.- 05 janvier 2010	Fichiers des données apurés
5.6 Production des tableaux statistiques	06.- 07 janvier 2010	Tableaux statistiques produits et disponibles
<b>VI. ANALYSE ET PUBLICATION DES DONNEES</b>		
6.1 Rédaction des rapports d'analyse	08.- 16 janvier 2010	Rapport d'analyse rédigé et disponible
6.2 Impression des rapports d'analyse	18.- 22 janvier 2010	Rapports d'analyse imprimés et disponibles
6.3 Organisation des ateliers au niveau des districts pour la validation des résultats du diagnostic	DG/Collectivités Locales	Atelier au niveau du district organisés et diagnostic validé
6.4 Organisation de l'atelier départemental pour la validation du diagnostic	DG/Collectivités Locales	Atelier organisé au niveau départemental et diagnostic validé
6.5 Approbation du rapport diagnostic par les organes habiletés	DG/Collectivités Locales	Diagnostic approuvé

## 5- FINANCEMENT

Rubriques	Unités	Durée	Quantité	Coût unitaire (en fcfa)	Montant réajusté en FCFA
<b>1. Rémunération pour service de base</b>					<b>1000000</b>
<b>2. Impression des documents techniques (PNUD)</b>		0	0	0	
<b>3. Collecte des données</b>					<b>13261000</b>
<b>3.1. Formation des superviseurs (2 jours)</b>					<b>108000</b>
3.1.1. Primes des formateurs (2 jours)	Homme/jour	2	2	15 000	60000
3.1.2. Location salle (Voir DGCL)	Forfait	0	0	0	0
3.1.3. Primes des auditeurs (2 jours)	Homme/jour	2	6	4 000	48000
<b>3.2. Matériel de terrain</b>					<b>500000</b>
<b>3.3. Mission de terrain</b>					<b>8045000</b>
3.3.1. Déploiement des superviseurs	forfait		7		545000
3.3.2. Transport intra zone	Homme/jour	5	6	10 000	300000
3.3.3. Perdiem des superviseurs (5 jours)	Homme/jour	10	6	40 000	2880000
3.3.4. Formation des enquêteurs	Homme/jour	2	80	2 000	320000
3.3.5. Perdiem des enquêteurs (10 jours)	Forfait	5	80	10 000	4000000
<b>3.4. Consultation participative</b>	<b>Forfait</b>		<b>24</b>	<b>192 000</b>	<b>4608000</b>
<b>4. Communication</b>					<b>150000</b>
<b>5. Exploitation des données</b>					<b>2 184 000</b>
<b>5.1. Formation, codification et saisie</b>					
5.1.1. Conceptions des programmes de saisie	Forfait				500 000
5.1.2. Primes des encadreurs (codification)	Homme/jour	2	2	15 000	60 000
5.1.3. Primes des encadreurs (saisie)	Homme/jour	2	2	15 000	60 000

5.1.4. Frais de formation agents de codification	Homme/jour	2	6	2 000	24 000
5.1.5. Frais de formation opérateurs de saisie	Homme/jour	2	10	2 000	40 000
5.1.6. Perdiem agents de codification (7 jours)	Homme/jour	7	10	7 500	750 000
5.1.7. Perdiem opérateurs de saisie (10 jours)	Homme/jour	10	10	7 500	750 000
5.1.8. Apurement et tabulation	Homme/jour	3	2	15 000	0
5.1.9. Contrôleurs de codification					
5.1.100. Contrôleurs de saisie					
<b>6. Analyse, Publication et diffusion des résultats</b>					<b>1440000</b>
<b>6.1. Rédaction du rapport d'analyse</b>					
6.1.1. Primes des analystes	Homme/jour	9	4	40 000	1 440 000
6.1.2. Impression du rapport d'analyse (PNUD)		0	0	0	0
<b>6.2. Atelier de dissémination des résultats</b>					0
<b>7. Imprévus</b>					<b>500000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>18535000</b>

Arrêté le présent budget à la somme de **dix huit millions cinq cent trente cinq mille (18 535 000)** francs cfa à la charge du PNUD et de la DGPD.

## **6- EQUIPE TECHNIQUE**

Directeur National : Samuel AMBAPOUR ;

Coordonnateur Technique : Dominique KIMPOUNI ;

Chef de Mission : Félix ONKA ;

Chef de section de la méthodologie générale: Dieudonné KONGA ;

Chef de section de l'exploitation : Jean Pierre MOUSSOUROU ;

Chef de section de l'analyse : Stève Bertrand MBOKO IBARA.